

CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 15 février 2016

COMPTE-RENDU

■ **Lecture du PV de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2016 :**

Le procès-verbal du 25 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

■ **Eaux pluviales : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2016.**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de mise en séparatif des réseaux (assainissement et eaux pluviales) rues Saint Pierre, du Général de Gaulle et Elise Arlot. Les travaux débuteront en 2017. La Commune aura à sa charge la partie Eaux pluviales.

Montant du projet : 220 000 €uros HT.

Il précise que dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2016, ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention, à hauteur de 28 %.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal de solliciter de la part de l'Etat une subvention dans le cadre de la DETR 2016 pour le financement des travaux d'Eaux Pluviales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **sollicite** de la part de l'Etat une subvention dans le cadre de la DETR 2016 pour les travaux d'Eaux Pluviales,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Séance levée à : 19h20.